



**Lycée Agricole
de Limoges Les Vaseix**
87430 Verneuil/Vienne
Tel : 05.55.48.44.00
legta.limoges@educagri.fr



Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Productions Animales (PA)

Mon profil

Je suis attiré(e) par les sciences du vivant et les animaux domestiques

Je suis intéressé(e) par le monde rural, l'agriculture et l'élevage, la question alimentaire, l'environnement, le contexte économique du métier d'éleveur

J'aime particulièrement la physiologie animale et les différents éléments de la conduite des troupeaux : reproduction, génétique et sélection, santé, alimentation, croissance...

Je recherche une formation alliant cours, activités de laboratoire, sorties chez les partenaires professionnels, manipulations sur les animaux (bovins, ovins, porcins) en situation réelle et stages

Le BTSA PA est fait pour moi

Mon admission

Le BTSA PA est accessible aux titulaires :

- du baccalauréat général S (possibilité de dérogations pour d'autres séries)
- du baccalauréat technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
- du baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation agricole (CGEA)

Organisation de ma formation

La formation au Lycée est organisée en domaines :

- Domaine commun (377h) :
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication.
- Domaine professionnel (928h) :
Traitement des données et informatiques.

Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel.
- Domaine projet de formation et professionnel : accompagnement du projet personnel et professionnel (87h).

A cet ensemble s'ajoutent :

- Des activités pluridisciplinaires (174h).
- Des modules d'initiative locale (87h).
- Un module d'EPS (87h).

Mises en situation professionnelle :

- Stage principal donnant lieu à un rapport avec une soutenance orale à l'examen, réalisé dans une entreprise du secteur des productions (9 à 10 semaines).
- Stage portant sur le système fourrager d'une exploitation d'élevage (1 semaine).
- Stage d'étude sur les relations animal-environnement dans une autre région (1 semaine).
- Mises en situations professionnelles significatives, évaluées en même temps que le stage.

Détails sur ma formation

Disciplines	Horaire hebdomadaire	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Mathématiques	1,75h	1,75h
Informatique	0,75h	0,75h
Anglais	2h	2h
Français	1h	1h
Documentation	0,50h	0,50h
Education socioculturelle	1,50h	1,50h
Biologie-Ecologie	1,25h	1,25h
Physique et Chimie	0,75h	0,75h
Sciences économiques, sociales et de gestion	3,50h	3,50h
Sciences et techniques des équipements	0,25h	0,25h
Agronomie	1,25h	1,25h
Zootecnie	7,50h	7,50h
Module d'initiative locale : gestion des populations animales, écopathologie en élevage, relation nutrition et qualité des produits	1,50h	1,50h
Éducation physique et sportive	1,50h	1,50h
Activités pluridisciplinaires	4,50h	4,50h
TOTAL	30h	30h

Mon diplôme

L'examen du BTSA PA est obtenu avec :

- 50% d'épreuves terminales du premier groupe, en fin de deuxième année :
 - expression française et culture socio-économique (coef 6)
 - épreuve scientifique et technique (coef 6)
 - soutenance d'un rapport de stage + situations professionnelles (coef 6)
- 50% d'épreuves certificatives du deuxième groupe, organisées sous la forme de contrôles continus en cours de formation.

Les points supérieurs à 10 en EPS et MIL s'ajoutent au total des points obtenus.

Mes débouchés

Le BTSA PA permet de poursuivre des études :

- entrée en Grande Ecole sur concours (ENSA, ENV ou ENITA), au terme d'une classe préparatoire spécifique
- en licence professionnelle, comme celles menées en partenariat entre le Lycée et la Faculté des Sciences et des Techniques de Limoges (« *Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux* » et « *Génétique et développement de l'élevage* »)
- en licence et master
- en certificat de spécialisation

Le BTSA PA permet de rentrer dans la vie active :

- agriculteur-éleveur
- conseiller agricole ou agent spécialisé en Chambre d'Agriculture
- technicien de coopérative, d'organisme de sélection, groupement de producteurs
- agent technico-commercial en aliments du bétail ou produits vétérinaires
- technicien d'instituts : INRA, Institut du porc, Institut de l'Élevage
- technicien des services vétérinaires